

Projet de répartition de l'allocation de fonctionnement général pour la recherche 2013

DETERMINATION DE L'ENVELOPPE CONSACREE AU FONCTIONNEMENT DE LA RECHERCHE

Dans le cadre de la préparation du budget 2013, il a été proposé, malgré des informations encore très incertaines sur la délégation globale de crédits par le Ministère, de maintenir au niveau de 2012 le montant de l'allocation de fonctionnement alloué au fonctionnement de la Recherche.

Cet engagement du maintien du niveau global des crédits se double d'un second engagement visant à maintenir strictement l'enveloppe consacrée aux budgets de fonctionnement des équipes.

Compte tenu d'une opération de régularisation des modalités de prise en charge du coût de la formation des doctorants contractuels entre le budget recherche et le budget formation continue des personnels, l'enveloppe consacrée au fonctionnement général de la Recherche est arrêtée à 928 658€ et celui des équipes à 469 429 €.

Le périmètre de la Recherche s'entend hors contrats de recherche spécifiques financés par des sources extérieures.

MODELE D'ALLOCATION – moyens généraux

Le modèle 2013 s'inscrit dans la continuité des modèles 2011 et 2012.

Presses Universitaires de Bordeaux

Il est proposé de maintenir la dotation allouée aux Presses Universitaires de Bordeaux, soit 33 753€. Cependant ce maintien suppose la mise en place d'un plan d'actions visant à la fois à affiner les prévisions de recettes et à maîtriser l'exécution des dépenses.

Moyens mutualisés

La part de l'enveloppe dédiée s'est élevée en 2012 à 246 600€. Il est proposé de la porter en 2013 à 274 980€.

L'augmentation des moyens mutualisés est prévue pour faire face surtout à l'augmentation substantielle de la dotation aux amortissements non neutralisés, elle-même liée à l'augmentation substantielle des investissements engagés par les équipes de recherche. Le montant prévu pour 2013 est proportionnel à celui de 2012 (72% du montant total affecté à la recherche). La stabilisation de ce montant consacré aux amortissements dépend de notre capacité à maîtriser et plafonner le montant des investissements.

Il est proposé de revoir la ligne prévue pour les charges de maintenance informatique. Au vu des réalisations 2012, cette ligne peut en effet être baissée de 4 000 € sans préjudice pour le fonctionnement. Le bouquet électronique est lui maintenu. Dans le prolongement de cette année, la direction de la recherche va renforcer son équipe destinée à la gestion des équipes, en passant d'un mi-temps à un temps plein. Ce renfort est estimé à 12 400 € (24 400 € pour la gestion des équipes en 2013).

Politique scientifique d'Etablissement

Il est proposé de consacrer en 2013 à la Politique Scientifique de l'Etablissement 150 496 € (contre 183 876 € en 2012).

Cette baisse est directement consécutive à la fois à la problématique de l'augmentation de la dotation aux amortissements et la décision relative à la préservation du niveau de l'enveloppe des équipes de Recherche. Considérant l'apport à la PSE de 70% du préciput (44 000 € prévus en 2013) et au vu des opérations réalisées en 2012, l'Université devrait pouvoir continuer à mener une politique ambitieuse de soutien et de mise en valeur de la Recherche, autour des axes suivants :

- Axes prioritaires / programmes blancs
- Aide financière pour couverture de l'assiette des projets Région
- Soutien aux revues
- Actions de promotion de la Recherche (ex Transverses)

MODELE D'ALLOCATION – Allocation aux équipes de recherches

Le modèle élaboré en 2011 était proposé comme un modèle évolutif appelé à se détacher progressivement du critère des dépenses réalisées pour se rapprocher des critères ministériels d'activité et de performance.

L'allocation aux équipes de recherche est constituée de trois sous-ensembles :

- Un socle réparti selon 2 critères : moyennes des dépenses réalisées et nombre d'enseignants chercheurs produisant pondéré par la cotation AERES de l'équipe de recherche,
- Une enveloppe bonus (encadrement doctoral),
- Une enveloppe dotation maintenance tenant compte des dépenses lourdes spécifiques financées sur DGF par certaines équipes.

Le montant de l'allocation aux équipes a augmenté en 2012, et est maintenu en 2013 à 469 429 € avec la répartition suivante :

- 440 171 € pour le socle,
- 15 000 € de bonus,
- 14 258 € de maintenance.

Evolution des critères

- Pour ce qui est de la répartition du socle, il est proposé de :
 - maintenir le calcul sur la moyenne des dépenses réalisées sur la dotation allouée par le budget de l'établissement sur les 3 dernières années, soit 2009, 2010 et 2011 ;
 - accélérer la réduction du poids du critère des dépenses réalisées, conformément aux recommandations faites lors de la conférence des directeurs d'équipe de recherche en ne répartissant plus que 35% de l'enveloppe sur cette base (75% en 2011, 65% en 2012) ; Cette répartition est déjà celle opérée dans le cadre du modèle de répartition des moyens des UFR.
 - relever le critère du nombre d'enseignants-chercheurs pondéré qui représentera désormais 65% de l'enveloppe (25% en 2011, 35% en 2011). Le nombre d'enseignants-chercheurs produisant est celui issu de l'enquête menée en septembre 2011 (déjà utilisée pour le modèle 2012). En effet, compte tenu du calendrier budgétaire, il a été décidé de ne pas actualiser l'enquête en urgence. A partir de 2014, l'enquête aura lieu en janvier et le modèle se basera sur ce recensement, en tenant compte des enseignants-chercheurs produisant extérieurs rattachés aux équipes de l'Université.
- Pour ce qui est du bonus correctif au personnel dédié, compte tenu du renfort en personnel à la direction de la recherche pour gérer les équipes, il est proposé de le supprimer. Parallèlement, il est proposé de revaloriser le montant alloué sur la base de la moyenne du taux de soutenance des trois dernières années à 15 000 € (10 000 € en 2012).
- Pour ce qui est de la maintenance, seule IRAMAT est concernée. Le montant alloué correspond à la moyenne des frais de maintenance 2009-2010-2011, soit 14 258 €.

Données 2013

Données de calcul	Moyenne dépenses (2009/2010/2011)	Nombre d'EC produisants au 27/10/2011	Pondération // cotation AERES	Taux moyen de soutenance (09-11)	Maintenance
ADES	46 411 €	30	1,5	15,0%	
AMERIBER	48 339 €	34	2	10,6%	
AUSONIUS	103 678 €	32	2	11,4%	
CEMMC	43 369 €	24	1,5	9,3%	
CLARE	54 384 €	28	1,5	10,2%	
CLIMAS	21 820 €	30	1,5	11,8%	
CLLE ERSSAB	7 698 €	7	2	16,7%	
HIST DE L ART	13 762 €	11	1,5	11,6%	
EEE	26 594 €	17	1	9,4%	
IKER	9 887 €	2	1,5	13,0%	
IRAMAT	38 010 €	5	1,5	20,0%	14 258 €
MICA	43 917 €	44	1,5	13,1%	
TELEM	46 741 €	38	2,0	10,0%	
SPH	17 019 €	19	2	7,6%	
TOTAL	521 628	321		1,70	14 258 €

Répartition du socle

	Moyenne dépenses (2009/2010/2011)		Socle d'allocation dépenses	Nombre d'EC produisants au 27/10/2011	Pondération // cotation AERES	Nombre EC		Socle d'allocation produisants pondérés	TOTAL
						pondéré par cotation AERES			
ADES	46 411 €	8,9%	13 707 €	30	1,5	45	8%	23 931 €	37 638 €
AMERIBER	48 339 €	9,3%	14 277 €	34	2,0	68	13%	36 163 €	50 440 €
AUSONIUS	103 678 €	19,9%	30 621 €	32	2,0	64	12%	34 036 €	64 657 €
CEMMC	43 369 €	8,3%	12 809 €	24	1,5	36	7%	19 145 €	31 954 €
CLARE	54 384 €	10,4%	16 062 €	28	1,5	42	8%	22 336 €	38 398 €
CLIMAS	21 820 €	4,2%	6 444 €	30	1,5	45	8%	23 931 €	30 375 €
CLLE ERSSAB	7 698 €	1,5%	2 274 €	7	2,0	14	3%	7 445 €	9 719 €
HIST DE L ART	13 762 €	2,6%	4 064 €	11	1,5	16,5	3%	8 775 €	12 839 €
EEE	26 594 €	5,1%	7 854 €	17	1,0	17	3%	9 041 €	16 895 €
IKER	9 887 €	1,9%	2 920 €	2	1,5	3	1%	1 595 €	4 515 €
IRAMAT	38 010 €	7,3%	11 226 €	5	1,5	7,5	1%	3 989 €	15 215 €
MICA	43 917 €	8,4%	12 971 €	44	1,5	66	12%	35 099 €	48 070 €
TELEM	46 741 €	9,0%	13 805 €	38	2,0	76	14%	40 417 €	54 222 €
SPH	17 019 €	3,3%	5 026 €	19	2,0	38	7%	20 209 €	25 235 €
TOTAL	521 628 €	100,0%	154 060 €	321	0,0	538	100%	286 111	440 172 €

Bonus

	Taux moyen de soutenance (09-11)	bonus Encadrement doctoral
ADES	0,15	1 326 €
AMERIBER	0,11	937 €
AUSONIUS	0,11	1 008 €
CEMMC	0,09	822 €
CLARE	0,10	902 €
CLIMAS	0,12	1 043 €
CLLE ERSSAB	0,17	1 476 €
HIST DE L ART	0,12	1 025 €
EEE	0,09	831 €
IKER	0,13	1 149 €
IRAMAT	0,20	1 768 €
MICA	0,13	1 158 €
TELEM	0,10	884 €
SPH	0,08	672 €
TOTAL	1,70	15 000 €

Résultat du modèle

	Allocation 2013 calculée selon modèle	maintenance	Allocation 2013	Allocation 2012 apres economie	Variation (montant)	Variation (%)
ADES	38 964 €	0 €	38 964 €	35 503 €	3 461 €	9,7%
AMERIBER	51 377 €	0 €	51 377 €	46 817 €	4 560 €	9,7%
AUSONIUS	65 664 €	0 €	65 664 €	72 696 €	-7 032 €	-9,7%
CEMMC	32 776 €	0 €	32 776 €	35 417 €	-2 641 €	-7,5%
CLARE	39 300 €	0 €	39 300 €	52 330 €	-13 030 €	-24,9%
CLIMAS	31 418 €	0 €	31 418 €	26 242 €	5 176 €	19,7%
CLLE	11 195 €	0 €	11 195 €	10 634 €	561 €	5,3%
HIST DE L ART	13 865 €	0 €	13 865 €	13 202 €	663 €	5,0%
EEE	17 726 €	0 €	17 726 €	17 793 €	-67 €	-0,4%
IKER	5 664 €	0 €	5 664 €	6 751 €	-1 087 €	-16,1%
IRAMAT	16 983 €	14 258 €	31 241 €	32 619 €	-1 378 €	-4,2%
MICA	49 228 €	0 €	49 228 €	38 952 €	10 276 €	26,4%
TELEM	55 106 €	0 €	55 106 €	52 343 €	2 763 €	5,3%
SPH	25 907 €	0 €	25 907 €	25 306 €	601 €	2,4%
TOTAL	455 172 €	14 258 €	469 430 €	469 430 €	5 650 €	0,0%

pour information

CERMAM	2 825 €
--------	---------

Arbitrages

Pour le modèle 2012, les données issues du modèle conduisaient à des baisses importantes pour certaines équipes. Le conseil d'administration avait alors décidé de plafonner à 5% la baisse (10% pour CLARE), et d'écarter les équipes en hausse au prorata du nombre d'enseignants-chercheurs producteurs pour financer ce plafonnement.

Pour le modèle 2013, compte tenu du fait que le montant total alloué aux équipes est maintenu (il était en hausse de 3,7% l'année dernière), il est proposé d'appliquer un plafonnement à -7,5%. Parallèlement, l'évolution importante du poids des critères du modèle (abaissement de la part de la dotation allouée en fonction des dépenses à 35% du socle) conduit certaines équipes à progresser très fortement (+26.1% pour MICA par exemple). Par conséquent, la conférence des directeurs d'équipes de recherche a proposé un plafonnement à la hausse de 7.5%. Il est proposé que seules les équipes plafonnées à la hausse participent au financement des équipes plafonnées à la baisse. Comme les montants ne s'équilibrent pas totalement, et qu'il reste 1 143 €, il est proposé de répartir ce montant parmi les équipes plafonnées à la baisse, au prorata de leur nombre d'EC producteurs pondérés.

Modèle d'allocation de fonctionnement Recherche – budget 2013

Le résultat ainsi corrigé est le suivant :

	Allocation 2013 calculée selon modèle	Plafonnement/écrêtage	Allocation 2013 avec réajustement	Allocation 2012 apres economie	Variation (montant)	Variation (%)
ADES	38 964 €	-798 €	38 166 €	35 503 €	2 663 €	7,5%
AMERIBER	51 377 €	-1 048 €	50 328 €	46 817 €	3 511 €	7,5%
AUSONIUS	65 664 €	2 251 €	67 915 €	72 696 €	-4 781 €	-6,6%
CEMMC	32 776 €		32 776 €	35 417 €	-2 641 €	-7,5%
CLARE	39 300 €	9 546 €	48 846 €	52 330 €	-3 484 €	-6,7%
CLIMAS	31 418 €	-3 208 €	28 210 €	26 242 €	1 968 €	7,5%
CLLE	11 195 €		11 195 €	10 634 €	561 €	5,3%
HIST DE L ART	13 865 €		13 865 €	13 202 €	663 €	5,0%
EEE	17 726 €		17 726 €	17 793 €	-67 €	-0,4%
IKER	5 664 €	612 €	6 276 €	6 751 €	-475 €	-7,0%
IRAMAT	31 241 €		31 241 €	32 619 €	-1 378 €	-4,2%
MICA	49 228 €	-7 354 €	41 873 €	38 952 €	2 921 €	7,5%
TELEM	55 106 €		55 106 €	52 343 €	2 763 €	5,3%
SPH	25 907 €		25 907 €	25 306 €	601 €	2,4%
TOTAL	469 430 €	0	469 430 €	469 430 €	5 650 €	0,0%

Eléments d'analyses du modèle d'allocation des moyens Recherche

Principes

Le modèle est basé sur un principe de répartition de sous-enveloppes selon des indicateurs. Par conséquent, une évolution peut résulter soit de l'évolution du montant d'une sous-enveloppe, soit de l'évolution du poids d'une équipe au regard d'un indicateur, soit d'une combinaison des deux. A cela s'ajoutent les arbitrages opérés qui viennent modifier l'évolution strictement liée au modèle.

Evolution des enveloppes :

- Socle
 - Dépenses : Le poids de cet indicateur baisse régulièrement depuis 2011, il est passé de 73% en 2011 à 34% en 2013, soit une baisse de 53%.
 - Produisants pondérés : à l'inverse du précédent, le poids de la sous-enveloppe consacrée aux nombres d'enseignants-chercheurs producteurs pondérés par la cotation AERES de l'équipe est en hausse, passant de 24% en 2011 à 63% en 2013.
- Boni
 - Encadrement doctoral : le montant alloué est passé de 10 000 € en 2011 à 15 000 € en 2013, soit une progression de 50%, même si le poids de cet indicateur dans le modèle demeure faible (3% de la dotation allouée selon ce principe en 2013).
 - Personnel dédié : ce critère disparaît en 2013. Il n'en est donc pas fait mention dans cette synthèse.

Synthèse de l'évolution des sous-enveloppes

	poids relatif des dépenses				poids relatif des producteurs pondérés				poids relatif de l'encadrement doctoral			
	2011	2012	2013	évol	2011	2012	2013	évol	2011	2012	2013	évol
Montant	327 750	280 169	154 060	-	109 250	150 860	286 111	161,9	10 000	9 300	15 000	50,0
	€	€	€	53,0%	€	€	€	%	€	€	€	%
poids annuel	73%	64%	34%		24%	34%	63%		2%	2%	3%	

L'effet enveloppe conduit à diminuer le poids du critère des dépenses de 53% et d'augmenter celui des producteurs pondérés de 162% et de l'encadrement doctoral de 50%. Cet effet vient donc accentuer l'évolution des différents indicateurs, à la baisse pour les dépenses et à la hausse pour les 2 autres indicateurs.

Evolution de la dotation des équipes

Lors de sa création, le modèle avait vocation à être évolutif et à diminuer le poids des dépenses au profit des autres indicateurs. En atteignant 35% du socle pour 2013, il est probable que le modèle

évolue peu dans le futur. Par conséquent, si les indicateurs retenus restent les mêmes, les équipes de recherche devraient pouvoir anticiper l'évolution de leur dotation.

Evolution du montant de la dotation des équipes

	Allocation 2011	Allocation 2012 APRES ECONOMIE	Allocation 2013 - modele	Allocation 2013 avec réajustement	Evolution
ADES	33 362 €	35 503 €	38 964 €	38 166 €	14%
AMERIBER	45 805 €	46 817 €	51 377 €	50 328 €	10%
AUSONIUS	79 349 €	72 696 €	65 664 €	67 915 €	-14%
CEMMC	29 152 €	35 417 €	32 776 €	32 776 €	12%
CLARE	60 292 €	52 330 €	39 300 €	48 846 €	-19%
CLIMAS	24 778 €	26 242 €	31 418 €	28 210 €	14%
CLLE	9 665 €	10 634 €	11 195 €	11 195 €	16%
HIST DE L ART	11 916 €	13 202 €	13 865 €	13 865 €	16%
EEE	13 884 €	17 793 €	17 726 €	17 726 €	28%
IKER	5 192 €	6 751 €	5 664 €	6 276 €	21%
IRAMAT	33 424 €	32 619 €	31 241 €	31 241 €	-7%
MICA	38 090 €	38 952 €	49 228 €	41 873 €	10%
TELEM	50 055 €	52 343 €	55 106 €	55 106 €	10%
SPH	27 568 €	25 296 €	25 907 €	25 907 €	-6%
TOTAL	462 532 €	466 594 €	469 430 €	469 430 €	1%

Evolution du poids des équipes au regard des différents critères

	poids relatif des dépenses				poids relatif des producteurs pondérés				poids relatif de l'encadrement doctoral			
	2011	2012	2013	évol	2011	2012	2013	évol	2011	2012	2013	évol
ADES	7,0%	8,5%	8,9%	27,9%	9,4%	8,0%	8,4%	- 11,0%	15,5%	8,4%	8,8%	-43,1%
AMERIBER	9,0%	9,2%	9,3%	2,8%	10,7%	12,6%	12,6%	17,7%	8,5%	11,4%	6,2%	-26,8%
AUSONIUS	21,0%	19,5%	19,9%	-5,5%	12,1%	11,8%	11,9%	-1,5%	7,0%	6,2%	6,7%	-4,2%
CEMMC	6,9%	8,7%	8,3%	20,6%	7,4%	6,9%	6,7%	-9,4%	6,7%	6,0%	5,5%	-17,7%
CLARE	15,1%	11,7%	10,4%	- 30,9%	8,7%	8,0%	7,8%	- 10,5%	13,2%	10,6%	6,0%	-54,5%
CLIMAS	4,0%	4,2%	4,2%	3,4%	7,4%	8,3%	8,4%	13,3%	3,9%	6,7%	7,0%	80,3%
CLLE	1,2%	1,4%	1,5%	26,2%	3,1%	2,7%	2,6%	- 16,9%	0,4%	5,5%	9,8%	2426,2 %
HIST DE L ART	1,7%	2,1%	2,6%	53,1%	3,0%	2,9%	3,1%	1,6%	5,8%	10,5%	6,8%	17,0%
EEE	3,5%	4,7%	5,1%	45,6%	2,5%	3,2%	3,2%	28,4%	2,3%	4,6%	5,5%	137,0%
IKER	1,5%	2,1%	1,9%	29,8%	0,7%	0,6%	0,6%	- 16,9%	0,4%	3,1%	7,7%	1866,5 %
IRAMAT	4,9%	7,0%	7,3%	48,3%	1,7%	1,4%	1,4%	- 16,9%	3,2%	5,5%	11,8%	273,5%
MICA	8,1%	7,5%	8,4%	4,2%	10,1%	12,3%	12,3%	21,9%	19,0%	10,7%	7,7%	-59,5%
TELEM	10,4%	9,7%	9,0%	- 14,1%	14,8%	14,5%	14,1%	-4,3%	10,9%	7,1%	5,9%	-45,8%
SPH	5,7%	3,8%	3,3%	- 42,7%	8,5%	6,9%	7,1%	- 16,9%	3,2%	3,6%	4,5%	41,9%
TOTAL	100,0 %	100,0 %	100,0 %		100,0 %	100,0 %	100,0 %		100,0 %	100,0 %	100,0 %	

Commentaires relatifs à l'évolution de la dotation de chaque équipe

ADES

L'évolution de la dotation d'ADES s'explique par une progression importante du poids des dépenses (de 7% à 8,9%) entre 2011 et 2013. La progression est atténuée par la baisse du poids de ce critère dans le modèle. Malgré une baisse du poids d'ADES sur les critères de producteurs et de taux de soutenance (resp. -11% et -43%), l'augmentation du montant des enveloppes consacrées à ces deux critères a permis à cette équipe de récupérer de l'argent. Si les sous-enveloppes étaient restées constantes, ADES aurait eu une dotation de plus de 40 000 euros en 2011. Si le modèle reste à l'identique, ADES pourra progresser en augmentant son nombre de producteurs et/ou en augmentant son taux de soutenance.

AMERIBER

L'évolution de la dotation d'AMERIBER résulte en grande partie de l'évolution des sous-enveloppes qui lui a permis de progresser grâce à son poids dans le critère des producteurs pondérés (passage de 10,7 à 12,6%).

AUSONIUS

Ausonius est l'équipe de recherche qui a la dotation la plus importante de l'établissement (1/5 des dépenses, presque 12% des producteurs pondérés). Cette équipe se caractérise par une relative stabilité de ses indicateurs. L'évolution de sa dotation s'explique donc quasiment exclusivement par une baisse de la sous-enveloppe "dépenses". Si le modèle ne bouge plus, cette équipe devrait connaître une dotation stable d'année en année, dès lors qu'elle ne sera plus plafonnée à la baisse.

CEMMC

Par rapport à 2011, l'évolution de la dotation du CEMMC s'explique en grande partie par une progression des dépenses (même si on constate une légère baisse entre 2012 et 2013). Même si son poids dans le modèle est moindre, la hausse des dépenses a plus que compensé la baisse liée aux taux de soutenance. Selon toute vraisemblance, le résultat du modèle en 2014 devrait être très proche de celui de cette année. Cependant, comme cette équipe fait partie des équipes dont la baisse a été plafonnée en 2013, cela pourrait conduire à une nouvelle baisse de la dotation (égalité selon le modèle donc baisse par rapport à l'arbitrage).

CLARE

En raison du plafonnement de la baisse de cette équipe, les montants alloués sont supérieurs au résultat du modèle. Si la dotation allouée en 2012 avait été conforme au résultat du modèle, la baisse de cette année aurait été légère et n'aurait pas nécessité un nouveau plafonnement. Tant que les dotations réelles de cette équipe ne seront pas conformes aux résultats du modèle, cette équipe verra probablement sa dotation baisser. A côté de la baisse des dépenses qui résulte également du changement de périmètre lié à la création de cette équipe, on peut constater une baisse du poids de CLARE dans les 2 autres indicateurs. Quelle que soit l'évolution du modèle, si cette équipe ne progresse pas sur ces indicateurs, sa dotation sera en baisse.

CLIMAS

Comme pour AUSONIUS et AMERIBER, l'évolution de la dotation de cette équipe s'explique par l'évolution du modèle. En effet, l'augmentation du poids du critère des producteurs pondérés, conjuguée à une progression de poids de cette équipe sur cet indicateur, permet à CLIMAS d'enregistrer une forte hausse (+14%) par rapport à 2011. Si le modèle demeure l'année prochaine et que les indicateurs de CLIMAS restent stables, cette équipe devrait enregistrer une hausse, ayant été plafonnée cette année.

CLLE

Compte tenu de la petite taille de cette équipe, les évolutions de ses indicateurs peuvent paraître importantes (+26% pour les dépenses, -17% pour les producteurs pondérés et + 2426% pour les docteurs), sans que cela ait vraiment un impact sur la dotation, qui est malgré tout en légère hausse et pourrait se stabiliser dans les années à venir.

Histoire de l'art – F.G Pariset

L'augmentation de la dotation de l'équipe Histoire de l'art résulte en grande partie de la hausse des indicateurs (même si elle est moindre concernant le poids des producteurs de cette équipe).

EEE

EEE est l'équipe de recherche dont la dotation a le plus progressé (+28%), même si cette hausse concerne 2012 par rapport à 2011. Cette progression résulte essentiellement de la hausse du poids de cette équipe sur tous les critères du modèle (+46% pour les dépenses, +28% pour les producteurs pondérés et +137% pour les docteurs). La progression sur le critère des producteurs pondérés lui a permis de maintenir la dotation 2013 par rapport à 2012, malgré l'évolution du modèle.

IKER

Comme pour CLLE, la petite taille de cette équipe amène les indicateurs à pouvoir évoluer fortement sans que cela ait d'impact réel en termes de montant de la dotation (+1867% pour le critère des docteurs). Cela peut conduire cette équipe à se retrouver tantôt plafonnée à la baisse, tantôt à la hausse, mais avec des variations en valeur absolue modestes.

IRAMAT

Avec SPH, AUSONIUS et CLARE, IRAMAT fait partie des équipes de recherche ayant vu sa dotation baisser depuis 2011 (-7%). Cette évolution s'explique par le déséquilibre existant entre le poids de l'équipe en termes de dépenses et celui en termes de producteurs pondérés. En effet, pesant moins de 2% des producteurs pondérés, l'évolution du modèle donnant plus d'importance à ce critère est défavorable à cette équipe. La baisse est cependant amortie par une hausse du poids de l'équipe au titre des dépenses et des docteurs. Si le critère des dépenses pèse moins dans le modèle dans le futur, cette équipe devrait voir sa dotation continuer à baisser.

MICA

La hausse de 10% de la dotation du MICA entre 2011 et 2013 résulte à la fois d'une progression de ses indicateurs dépenses et producteurs pondérés mais également de l'évolution du modèle. En effet, les effectifs très importants de producteurs par rapport à la dépense de cette équipe amène à une dotation théorique très importante en 2013 avant arbitrage. Le plafonnement de cette hausse devrait conduire le MICA à continuer sa progression en 2014 si le modèle demeure inchangé. Il y a probablement en plus encore des marges de manœuvre du côté de l'indicateur du taux de soutenance dont la part a baissé entre 2011 et 2013, passant de presque 20% à 8%.

SPH

Cette équipe a bénéficié de l'évolution du modèle, en particulier entre 2012 et 2013 (+2.4%), après une année de baisse due à l'ancien modèle (part des dépenses réalisées à 65% en 2011) : cette moyenne intégrait des années où la dotation de ce centre ne s'élevait qu'à 12 750 € malgré l'effort de deux restructurations consécutives (fusions avec CIBEL et avec Episteme) voulues par les équipes

présidentielles. L'application du modèle, recentrée sur des critères scientifiques, bénéficie donc à l'équipe.

TELEM

L'évolution de la dotation de TELEM résulte de l'évolution du modèle prenant davantage en compte le critère des producteurs pondérés (équipe pesant le poids le plus important, autour de 14%). En effet, cette équipe est par ailleurs en baisse sur tous les critères. Si le modèle continue d'évoluer vers une moindre prise en compte des dépenses, TELEM pourrait voir sa dotation augmenter de manière mécanique. Cette équipe pourrait également voir sa dotation progresser si elle augmente son taux de soutenance, mais en raison de l'importance du montant de la dotation de TELEM (autour de 50 000 euros) et de la faiblesse de la sous-enveloppe consacrée au critère du taux de soutenance (15 000 euros en 2013), l'impact de cette hausse serait marginale dans le budget de cette équipe.